



CHALLES-LES-EAUX
MAIRIE

CHALLES *Infos*

Le 5 mai 2020

EDITION SPECIALE
IMPACT COVID-19
DECONFINEMENT

Merci aux initiatives d'entraide qui ont fleuri à Challes pour aider les plus fragiles ou rompre l'isolement. Le lien que nous tissons servira notre solidarité à venir.

Merci aux bailleurs sociaux qui ont assuré le contact avec les locataires fragiles.

Une équipe d'élus et de personnel administratif respectant les mesures-barrière assure la bonne marche des services.

Un déconfinement progressif va s'amorcer à compter du 11 mai en application des mesures gouvernementales.

Attention, la circulation du virus va reprendre. Nous devons collectivement, avec toutes les mesures barrières, faire en sorte de nous protéger et de protéger les autres.

Personnes fragiles, à *risques* : Restez chez vous !

J'en appelle au civisme et à la vigilance de tous
Josette Remy, Maire

CE QUE NOUS AVONS FAIT :

Pour équiper notre personnel communal, masques, visières, gel, lingettes, etc... ont été acquis, ce qui permet la reprise des services à temps complet selon un protocole strict de distanciation, pour le respect sanitaire des employés et des usagers.

4500 masques ont été acquis et sont distribués gratuitement aux habitants les 9 et 10 mai.

Scolaire - Périscolaire : Un grand merci à nos enseignants qui ont assuré la continuité de l'enseignement. Sur la base du volontariat, une partie de nos équipes périscolaires a renforcé l'équipe de Féjaz afin d'accueillir les enfants des soignants et enseignants en encadrement périscolaire.

Aides à domiciles : La commune a recensé dans chaque secteur les populations fragiles, âgées ou démunies, et organisé au cas par cas avec l'appui du Centre Communal d'Action Sociale des portages de repas, le maintien du lien oral, des livraisons de courses et d'autres services.

La commune a distribué des bons alimentaires pour les personnes nécessiteuses.

Maillage local - Lien entre citoyens : Plus de 60 bénévoles se sont impliqués dans notre Lien solidaire entre citoyens et voisins solidaires.

COMMENT S'INFORMER

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site internet de la commune

@ www.ville-challesleseaux.fr/

f et sur la **page facebook Challes les Eaux**.

 Le panneau lumineux d'entrée de ville vous informe des messages d'urgence.

 Accueil mairie ouvert au public:
Tous les matins du lundi au samedi
de 8h30 à 12h

 Permanence téléphonique : 04 79 72 80 91

Lien citoyen : covid19@challesleseaux.net

 **Dauphiné Libéré** :

Nous saluons la nomination d'une nouvelle correspondante : Mme Usseglio.

Les nouveaux élus:

En attendant la tenue d'un 1^{er} conseil municipal, ils sont associés à la vie municipale par vidéoconférence. Ce sont eux qui vous distribuent les informations et dispositifs solidaires sur leur secteur.

Marché hebdomadaire: Il n'aura été suspendu qu'un seul vendredi, la commune ayant obtenu une dérogation de la préfecture. Il continue à se tenir dans les mêmes conditions de distanciation pour votre sécurité.

Vie pratique

Les masques



Le virus est encore là

Bien mettre un masque barrière



Un masque alternatif par personne



Afin de répondre aux besoins actuels de la population, la commune procède à une distribution générale de masques les 9 et 10 mai (kit de démarrage).



La commune s'est positionnée pour un 2ème masque qui devrait être offert par la Région Rhône-Alpes (A.U.R.A.) - délais de fabrication et d'acheminement précisés dans les jours prochains.

Merci à nos « Couseuses » : Pour compléter ce dispositif, des masques en tissu sont actuellement confectionnés par des couturier(e)s bénévoles, selon les tutoriels et normes "AFNOR" (agence française de normalisation), y compris modèles junior.



Protégeons-nous ... et les autres !

S'y repérer dans les masques selon les usages

- **Masque FFP** : (pièce faciale filtrante) destiné au personnel soignant, en tissu + non tissé, utilisé jusqu'à 8h consécutives
- **Masque chirurgical** : destiné aux patients, en tissu + non tissé, utilisé jusqu'à 4h consécutives, ce sont des dispositifs médicaux
- **Masque barrière (ou alternatif)** : aspect proche des « protections à usage médical » mais performances inférieures, pour la population, fabriqués en tissu, ce sont des produits d'usage courant, alternatifs, réutilisables.



Où en trouver ?

Pharmacie : Depuis fin avril les pharmacies sont habilitées à vendre des masques lavables et chirurgicaux, conditionnés à l'unité ou en blister.

Il est TRES important de bien les mettre et de bien les retirer.

Maison de la presse : Selon les stocks, masques tissu à l'unité (environ 5€).

Grande distribution : Conditionnements selon les enseignes.



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique



Porter un masque jetable quand on est malade

Tous les dispositifs sont soumis au classement de la Savoie en zone verte

Il est conseillé de le porter sur une peau nue en se lavant les mains à l'eau et au savon ou en utilisant une solution hydroalcoolique avant toute manipulation du masque. Placer le masque barrière sur le visage (bouche et nez couverts ainsi que le menton). Vous pouvez vérifier que le masque barrière est correctement mis en place, en contrôlant l'étanchéité et la gêne respiratoire. Pour cela, couvrir le masque d'un film plastique et en inspirant, le masque doit se plaquer sur le visage.

Une fois ajusté, ne plus toucher le masque barrière avec les mains. Chaque fois que le masque barrière est touché, l'utilisateur doit se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.

Retirer un masque-barrière

Pour ne pas être contaminant lors de son retrait, il doit être correctement retiré et isolé, soit pour être jeté, soit pour être lavé.

Retirer ses gants de protection le cas échéant.

Se laver les mains à l'eau et au savon ou utiliser une solution hydroalcoolique.

Retirer le masque barrière en saisissant par l'arrière les élastiques du jeu de brides sans toucher la partie avant du masque barrière. Placer le masque barrière à laver dans un contenant spécifique (sac plastique propre) en attendant de la laver.

Laver et sécher un masque-barrière

Il convient d'éviter tout contact entre un masque barrière à laver et des articles vestimentaires propres. Un lavage en machine avec une lessive adaptée (sans adoucissant) à 60° pendant 30 mn est conseillé. Le séchage complet du masque barrière doit être réalisé dans un délai inférieur à deux heures après la sortie de lavage.

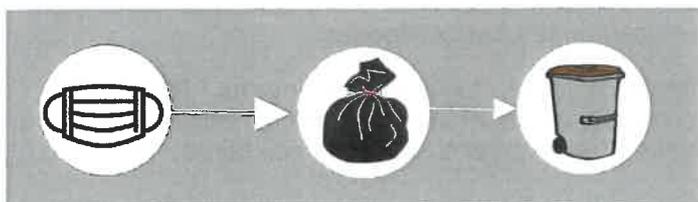
Jeter un masque-barrière à la fin de l'usage selon consignes des notices



Selon qu'ils soient à usage unique ou multiple, les masques barrières doivent être jetés en fin d'utilisation dans une poubelle munie d'un sac plastique, jeté ensuite

dans le conteneur marron.

Par respect pour le personnel qui assure enlèvement et tri, ne pas les mettre dans les conteneur jaune de tri, ni dans les poubelles publiques, et ne pas jeter



Vos enfants



Ecole élémentaire et maternelle :



Reprise partielle. Les élèves seront accueillis dans nos écoles à partir du 14 mai sur la base du volontariat des familles et des enseignants, et dans la limite de 15 enfants maximum par classe.

Crèche : A partir du 12 mai, la crèche pourra accueillir 10 enfants, dans le respect de mesures-barrière strictes.



Périscolaire : Jusqu'à prochaines directives, pas de garderie. Les élèves présents pourront être accueillis par le service périscolaire pour le repas de midi avec un pique-nique individuel, dans la limite des mesures de distanciation et des protocoles de nettoyage.



Les évènements de vos vies

Les protocoles sont mis en place jusqu'à la fin du mois de mai, sous réserve de décisions préfectorales modificatives



Mariage : Afin d'éviter tout rassemblement, les cérémonies et célébrations sont annulées jusqu'à fin mai au moins, et reportées, sous réserve de 10 personnes maximum.

Cimetière et lieux de culte : Leur accès est libre. L'adduction d'eau a été rétablie au cimetière. Les cérémonies et célébrations sont limitées à 20 personnes, y compris les agents funéraires et le clergé.

Médiathèque : L'évolution des modalités d'accès aux adhérents seront publiées sur le site internet et la page facebook de la médiathèque. Les livres, documents, CD devront être rapportés dès le 11 mai pour désinfection.



Le cinéma Challenger, la salle Bellevarde restent fermés jusqu'à nouvel ordre.



Gymnases, salles d'activités, de loisirs, et pratique des sports : La pratique des activités de loisirs, et sports individuels est autorisée sans contacts physiques, et avec des rassemblements inférieurs à 10 personnes. Le yoga, fitness, etc doivent respecter des limites individuelles de 4 m² (Ministère des sports 30 avril). Les gymnases restent fermés, ils sont réservés en priorité aux éventuels besoins scolaires. Pour le tennis, autorisation à la pratique en simple, en respectant le protocole barrière.

Vos déplacements Notre nature

L'accès à nos sentiers, parcs, plan d'eau, marais, et Mont St Michel seront libres si notre commune est classée en zone verte. Ils pourront être interdits si le classement redevient rouge.

Sports de pleine nature : Les pratiques individuelles ou en petits groupes sont autorisées à la condition de limiter les contacts physiques, de laisser pour la course à pied une distance de 10 m minimum entre les coureurs, 5 m pour la marche rapide, 2 m pour la randonnée pédestre.



Plan d'eau : La baignade reste fermée jusqu'à nouvel ordre, ainsi que l'aire de jeux d'enfants. Après leur réouverture, ils devront être nettoyés par les accompagnants avant chaque utilisation.



Aérodrome : Les activités devraient pouvoir reprendre dans le courant de mai, avec des protocoles stricts (Protocoles en cours).

Campagne : Nos agriculteurs participent à l'équilibre de notre précieux biotope et de nos paysages. Il est important de préserver les parcelles consacrées aux cultures autant que les prairies en herbe. Le respect du bien-être animal passe par une attitude co-responsable, en maintenant vos chiens en laisse, en ne les laissant pas courir ni faire leurs besoins dans les cultures, en ne dérangeant pas les agneaux, et en restant sur les chemins !

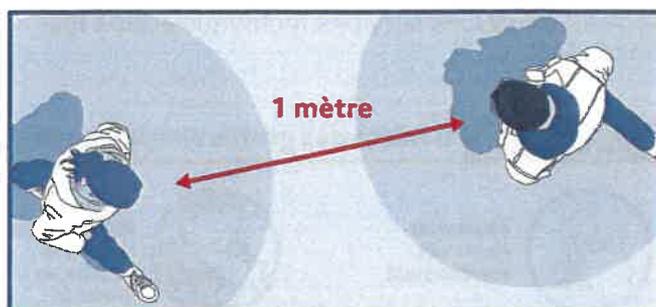
Cyclistes : Le gouvernement veut inciter les Français à utiliser leur vélo pour retourner au travail. Il a annoncé le 30 avril un coup de pouce aux personnes prêtes à adopter le vélo pour se déplacer au quotidien : un forfait de 50 euros pour faire réparer sa bicyclette d'occasion -



Plus d'infos : coupdepoucevelo.fr

Remise en selle : un cours de vélo-école gratuit.

Piste cyclable : La pratique du vélo est possible sans autorisation dans un rayon de 100 km autour de son domicile. (pièce identité avec justification domicile). Les travaux d'aménagement ont commencé sur la voie des planeurs.





Transports bus

Le port du masque sera obligatoire, et les usagers devront respecter les gestes-barrière, un siège sur deux. L'évolution des services et horaires : www.synchro-bus.fr

Visites aux aînés et personnes fragiles

Le gouvernement demande de limiter les sorties, et d'entourer les visites privées et réunions de grandes précautions. Dans toutes les sorties dans le domaine public, le port d'un masque est particulièrement recommandé.

Sécurité - Civisme

NOUVEAU :

L'accueil de la police municipale a déménagé Hôtel de France (ancienne poste)
Tél : 04.79.72.98.87

Automobilistes : A ceux qui vont reprendre leur voiture après une longue période sans utilisation, ou sur voies faiblement fréquentées, **nous recommandons toutes consignes de prudence et de respect mutuels.**

Déchets - Broyats Déchetterie Compostage



En attendant les réouvertures des déchetteries à temps complet, Grand Chambéry maintient les collectes quotidiennes des déchets et fait appel au civisme des habitants.

Jardins familiaux : Ils ont été ouverts aux premières cultures dans le respect des mesures-barrière ; les premiers semis ont pu être réalisés en avril. Le point d'eau est en fonctionnement.



Travaux et entretien de notre ville : L'entretien des équipements communaux et des voiries, la propreté, ainsi que le fleurissement de la ville ont été assurés par les services techniques sans discontinuité.

Nos commerces Notre marché



Tous les commerces de notre commune seront autorisés à rouvrir à l'exception des bars et restaurants, avec pour contrainte de respecter les consignes de flux et le port des masques.



Le marché de Challes : c'est toujours le vendredi, mais partiellement. Les mesures-barrière sont strictes afin de maintenir la distanciation, et font appel au civisme de chacun pour la santé de tous.



Relais postal :

Boutique Origines, place du forum
Nouveaux horaires après le 11 mai : Du mardi au samedi : 9h30-12h30 / 13h30-18h

Pharmacie : La pharmacie reprend à dater du 4 mai ses horaires habituels, tous les jours du lundi au samedi de 8h30 -12h15 / 14h -19h15 sauf samedi après midi 14h30 -18h30

Sushiko : Vente à emporter de sushis – Sur commande – Tel 06 37 03 82 92

Chez les filles (Massettes) : Un menu par jour annoncé sur la page facebook du restaurant - A retirer Tel 04 79 85 37 38

Les fromages à Dudul : Livraison à Challes à domicile le mardi et samedi matin - 06 88 69 31 23

Salons de coiffure : Pour les clients, le port du masque est obligatoire, non fourni. Les coiffeurs ont mis en place des mesures-barrière, pas d'accompagnants, clients espacés. Pas de magazines à disposition. En option : Kits d'hygiène à usage unique, en plus.

Laverie Le Jeric : pas de sièges d'attente. Les clients attendent à l'extérieur.

P'tite Boutic : Uniquement le matin, 1 seule personne à la fois. Point relais : reprise début juin.

Challes Optique: réouverture le 12 mai- Consignes affichées à l'entrée du magasin.



Office du tourisme - Camping -

Thermes : Ils resteront fermés jusqu'à nouvelle décision.

Hébergeurs, gîtes, locations meublées : Les règles d'accueil pour le tourisme d'hyper-proximité seront déterminées par des décisions préfectorales à venir.

COVID-19

Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades